

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 28 février 2019

INFO PRESSE

Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance : lancement d'un marché pour la réalisation d'une étude sur les causes de la délinquance et des addictions

Le gouvernement vient de publier une offre de marché public pour la réalisation d'une étude sociologique sur les origines des comportements addictifs et les déterminants de la délinquance en Nouvelle-Calédonie.

Prévue dans le plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance adopté par le Congrès le 12 mars 2018, la réalisation de cette étude permettra d'orienter les politiques publiques mises en œuvre en Nouvelle-Calédonie. Les résultats seront restitués fin 2020 devant le Conseil territorial de sécurité et de prévention de la délinquance.

L'état des lieux des études et actions publiques déjà menées en Nouvelle-Calédonie

La société I-SCOPE a déjà été missionnée en 2018 pour la réalisation d'un état des lieux des études et actions publiques conduites en Nouvelle-Calédonie mais aussi des dispositifs innovants déployés sur d'autres territoires (modèle islandais, politiques menées dans la région Pacifique et océanienne,...).

Cet état des lieux a permis de révéler un large consensus tant sur les causes des addictions, de la violence et de la délinquance des jeunes que sur les principes à adopter pour renforcer l'efficacité des politiques publiques locales de prévention de la délinquance.

Il souligne notamment que :

- le climat familial est le premier facteur de risque et de protection ;
- en Océanie, le délitement de la structure familiale traditionnelle, la crise identitaire, l'absence d'espace d'expression et l'importance du chômage sont les causes principales de la délinquance des jeunes ;
- la prévention passe par des actions précoces, dès le plus jeune âge (retarder l'âge de la première expérience, renforcer ses compétences psychosociales, réduire la prévalence des comportements déviants) ;
- une gouvernance collaborative et coordonnée est nécessaire ;
- faire porter les actions par les jeunes les rend plus efficace.

Au niveau international, deux pratiques ont été mises en exergue :

- la justice alternative pour prévenir la récidive,
- le développement de modèles d'apprentissage de compétences familiales pour lutter contre les addictions et les comportements déviants (violence, addiction, marginalisation).

L'ensemble des dispositifs internationaux étudiés ne saurait toutefois être transposé à la Nouvelle-Calédonie sans qu'une étude approfondie des cibles et des facteurs de risque et de protection spécifique ait été réalisée.

En Nouvelle-Calédonie, les premières consommations d'alcool et/ou de cannabis ainsi que les commissions d'infractions interviennent dès l'âge de 12 ans contre 15 ans en métropole. Les mineurs représentent un quart des mis en cause de la délinquance générale et la moitié d'entre eux sont alcoolisés ou sous l'empire de stupéfiants lorsqu'ils commettent un délit.

Au regard de ces caractéristiques, l'étude devra s'intéresser plus particulièrement à ces jeunes en perte de repères afin de comprendre les raisons à l'origine de leur basculement de comportements à risque vers des pratiques criminogènes, et notamment aux mineurs suivis par la direction de la Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (détenus et personnes condamnées, victimes de la route, adolescents ayant de graves troubles du comportement, élèves décrocheurs ou en voie de déscolarisation, jeunes régulièrement sous l'empire de l'alcool et/ou de cannabis, etc.).

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) peut être consulté et retiré sous format numérique (se munir d'une clé USB) au secrétariat de la direction des Achats, du patrimoine et des moyens (DAPM), 1 bis rue Edouard Unger, 1^{ère} Vallée du tir – Nouméa. Tél. : 29 61 10 – Fax : 23 34 21.

Il peut aussi être téléchargé en ligne depuis la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la Nouvelle-Calédonie :

<https://portail.marchespublics.nc/index.php?page=entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&refConsultation=1793&orgAcronyme=h5j>

Contact presse : Sébastien Lemoine. Coordonnateur des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance au gouvernement : 54 40 80.

* *
*